

Qui paie les services?

Le ministère de la Santé finance les services professionnels et les services de soutien à la personne destinés aux enfants et aux jeunes qui y sont admissibles. D'autres organismes ou sources de paiement peuvent être utilisés pour rehausser les services au besoin. Les fournitures médicales, les médicaments et l'oxygène peuvent être financés entièrement ou en partie pour une période limitée.

Toutefois, si le plan de soins exige le recours à de l'équipement médical, à des services de laboratoire et à un moyen de transport, il est attendu que la famille du patient assumera les coûts qui y sont liés.

Services de réadaptation en milieu scolaire dans les écoles financées par la province

Les services de réadaptation en milieu scolaire (ergothérapie, physiothérapie et orthophonie) offerts dans les écoles financées par la province sont fournis par le Réseau de traitement des enfants (RTE) de Simcoe York. Pour de plus amples renseignements :

Visitez : ctnsy.ca/schoolrehabservices
Courriel : sbrs@ctnsy.ca
Tél: 647-351-9900 or 1-877-972-7277

Dans le système d'éducation financé par la province, les services de soutien à la personne sont offerts par des éducateurs dans la salle de classe.

Pour nous joindre

Services de soutien à domicile et en milieu communautaire du Centre

11 Allstate Parkway
Bureau 500
Markham (Ontario)
L3R 9T8

Par téléphone ou ATS:

905-895-1240

416-222-2241

1-888-470-2222

ATS: 416-222-0876

310-2222 (aucun indicatif régional n'est requis)

Visitez notre site Web à l'adresse
healthcareathome.ca/central/fr

Pour des renseignements sur les services de santé et les services communautaires, visitez le site Web
lignesantéCentre.ca.

Suivez-nous:

 [@HCCSS_Central](https://twitter.com/HCCSS_Central)

 [@HCCSSCentral](https://facebook.com/HCCSSCentral)

 [@HCCSSCentral](https://linkedin.com/company/HCCSSCentral)

SERVICES À L'ENFANCE ET À LA FAMILLE

Services pour les enfants, les jeunes et leur famille



Programme de services à l'enfance et à la famille

Le programme de services à l'enfance et à la famille est un programme spécialisé qui assure la coordination de soins et la prestation de services professionnels et de soutien à la personne aux enfants, aux jeunes et à leur famille afin d'aider à répondre à leurs besoins à court terme et à long terme matière de santé. Selon les besoins, les enfants et les jeunes peuvent recevoir des services à leur domicile, à l'école ou dans ces deux milieux.

Rôle des coordonnateurs des services à l'enfance et à la famille

Les coordonnateurs de soins qui possèdent des connaissances et des compétences spécialisées liées aux services à la famille et à l'enfance assument les fonctions suivantes :

- Effectuer une évaluation aux fins d'établissement de buts axés sur la famille afin de répondre aux besoins de l'enfant ou du jeune et de sa famille
- Travailler avec les familles, les fournisseurs de services et les partenaires communautaires pour élaborer un plan de soins axé sur la collaboration
- Coordonner les services requis
- Réévaluer et mettre à jour le plan de soins si les besoins changent
- Promouvoir l'autonomie de la famille dans la prestation de soins à l'enfant ou au jeune dans la communauté
- Mettre les familles en rapport avec d'autres services et ressources communautaires

« Services de soutien à domicile et en milieu communautaire est intervenu pour la première fois lorsque Matthew avait environ huit mois ... Je crois sincèrement que c'est grâce à Services de soutien à domicile et en milieu communautaire que Matthew est toujours avec moi aujourd'hui. »

Rose Canto, Mère de Matthew Canto

Services de soutien à domicile

Le programme de services de soutien à domicile a pour but de fournir des services de santé et des services de soutien à la personne aux enfants, aux jeunes et à leur famille. Adaptés aux besoins individuels des patients, ces services visent à appuyer, dans leur domicile, les personnes qui ont des besoins à court terme et à long terme en matière de santé.

Admissibilité aux services de soutien à domicile

Pour recevoir des services à domicile, l'enfant ou le jeune doit :

- Avoir une carte Santé de l'Ontario valide
- Avoir un besoin qui ne peut être satisfait dans le cadre de consultations externes
- Avoir un problème de santé qui peut être traité en toute sécurité à la maison
- Avoir besoin d'au moins un service professionnel
- Obtenir le consentement d'un parent/tuteur pour être dirigé vers Services de soutien à domicile et en milieu communautaire



Services à l'enfance et à la famille

Services de soutien à domicile et en milieu communautaire fournit des services à l'enfance et à la famille en fonction des besoins et du niveau de priorité accordé. Les enfants qui ont des besoins complexes et qui requièrent des soins et des traitements professionnels et médicaux sont notre priorité absolue.

Les services à l'enfance et à la famille peuvent comprendre les suivants :

- Soins infirmiers
- Nutrition
- Travail social
- Services de renseignements et de renvois
- Coordination de soins
- Navigation dans le système de santé et liens communautaires

Aux élèves qui fréquentent une école privée ou qui reçoivent un enseignement à la maison, Services de soutien à domicile et en milieu communautaire peut aussi fournir les services suivants :

- Ergothérapie
- Physiothérapie
- Orthophonie
- Services de soutien à la personne

En plus de fournir des soins directs aux élèves, les professionnels qui se rendent dans les écoles peuvent aussi offrir une éducation sur les soins de santé aux parents et au personnel scolaire afin de favoriser le bien-être des élèves à l'école.

Le coordonnateur de soins est là pour aider les familles à planifier l'avenir afin d'être mieux outillées et d'être au courant des ressources à leur disposition.